

221C0955
FR0000075343-FS0335

4 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 30 avril 2021, la société par actions simplifiée Idia¹ (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge) agissant pour le compte du fonds FIA Idia Développement, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 avril 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROMEDIS GROUPE² et détenir, pour le compte dudit fonds, 99 700 actions EUROMEDIS GROUPE représentant autant de droits de vote, 3,31% du capital et 1,98% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUROMEDIS GROUPE sur le marché.

¹ Contrôlée par Crédit Agricole SA. Il est précisé que la société Idia agit indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Société transférée sur Euronext Growth Paris le 23 septembre 2020.

³ Sur la base d'un capital composé de 3 008 738 actions représentant 5 024 213 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.